

---

# ***Cahier 3 : les annexes administratives et les données bibliographiques.***

## **Table des matières**

***ANNEXE 1, CAHIER 3 : COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE LISPACH, LISTE DES REUNIONS DE CONCERTATION***

***ANNEXE 2, CAHIER 3 : COMPTES RENDUS DES REUNIONS***

***ANNEXE 3, CAHIER 3 : CHAMP D'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES AU TITRE DE NATURA 2000***

***ANNEXE 4, CAHIER 3 : BIBLIOGRAPHIE***

***ANNEXE 5, CAHIER 3 : GLOSSAIRE***

## ➤ ANNEXE 1, CAHIER 3 : COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE LISPACH, LISTE DES REUNIONS DE CONCERTATION

Qualité	Intitulé
Maître d'ouvrage / Collectivité	Commune de La Bresse
Rédacteur / Collectivité	Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges
Co-rédacteur / Association	Conservatoire des Sites Lorrains
Collectivité	Conseil Général des Vosges
Collectivité	Pays de Remiremont et de ses vallées
Collectivité	Communauté de Communes de la Haute Moselotte
Collectivité	Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Tourisme des Hautes Vosges
Administration	DDAF
Administration	DDE
Administration	DIREN Lorraine
Association	Fédération des Vosges pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Association	Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement des Hautes Vosges
Association sports & loisirs	Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de La Bresse
Association sports & loisirs	Association de Chasse « La Saint-Hubert »
Association sports & loisirs	Association Sportive « La Bressaude Roue Verte »
Association sports & loisirs	Compagnie des accompagnateurs en moyenne montagne
Association sports & loisirs	Club Vosgien, section de La Bresse
Etat	Préfecture des Vosges
Expert	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Lorraine
Gestionnaire	Office National des Forêts
Gestionnaire	Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Gestionnaire	Exploitant de la station de ski de Lispach
Tourisme	Office de Tourisme de La Bresse

**Référence** : arrêté préfectoral n°3600/2006 du 10/11/2006 portant désignation du comité de pilotage du site natura 2000 « tourbière de Lispach » FR 4100205.

**La liste des réunions natura 2000 Lispach depuis le 26/06/2006, date du 1<sup>er</sup> comité de pilotage  
natura 2000**

<b>Date</b>	<b>Thème</b>	<b>Personnes invitées</b>	<b>Objectifs</b>
26/06/2006	comité	Membres du comité de pilotage natura 2000 Lispach	1 <sup>ère</sup> réunion du comité de pilotage : rappel de la démarche natura 2000, présentation du site, présidence du comité de pilotage
15/09/2006	comité	Membres du comité de pilotage natura 2000 Lispach	2 <sup>ème</sup> réunion : élection du Président du comité de pilotage, méthode de travail et contenu du document d'objectifs, terrain
19/04/2007	ski	Commune de La Bresse, M. Poirot (ski de fond), Atelier des Territoires (Bureau d'études)	Aménagement du domaine de ski de fond de la Grande Basse (pré-étude environnementale)
11/12/2007	Pêche, eau	M. Buraschi (AAPPMA La Bresse), M. Fromager (ONEMA), M. Muller (Fédération de Pêche 88), M. Ragué (CSL), M. Dupont (Parc des ballons)	Orientations de gestion durable concernant la pêche, la gestion de l'eau
14/12/2007	divers	Elus de La Bresse, Ms Dupont & Michel (Parc des ballons), M. Ragué (CSL)	Discussions sur les premières orientations de gestion durable du document d'objectifs, actions à mettre en œuvre
11/01/2008	comité	Membres du comité de pilotage natura 2000 Lispach	3 <sup>ème</sup> réunion : présentation du diagnostic écologique et socio-économique, orientations de gestion durable et actions à mettre en œuvre
29/04/2008	comité	Membres du comité de pilotage natura 2000 Lispach	4 <sup>ème</sup> réunion : terrain. Objectifs de gestion durable et actions à mettre en œuvre
13/11/2009	divers	Mme Jeanpierre, M. Poirot, M. Vaxelaire (élus La Bresse), M. Lemaesquier (DIREN Lorraine), M. Ragué (CSL), M. Dupont (Parc des ballons)	Validation du projet de rédaction du document d'objectifs
1 <sup>er</sup> /02/2010	comité	Membres du comité de pilotage natura 2000 Lispach	5 <sup>ème</sup> réunion : validation du document d'objectifs, élection du maître d'ouvrage, désignation de l'animateur

**➔ ANNEXE 2, CAHIER 3 : COMPTES  
RENDUS DES REUNIONS**



**Compte-rendu**  
***Comité de pilotage natura 2000***  
**Tourbière de Lispach**

**Vendredi 11 Janvier 2008**  
**Mairie de La Bresse – 15h00**

**Etaient présents, excusés** : voir la feuille d'émargement ci-jointe

La 3<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage natura 2000 de la tourbière de Lispach, s'est déroulée le vendredi 11 Janvier 2008 sous la présidence de **M. Guy Vaxelaire, Maire de la Bresse.**  
**M. Vaxelaire** propose un tour de table de présentation et donne la liste des personnes excusées.

***Point 1 : approbation du compte rendu de la 2<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage, le 15 septembre 2006***

Le compte-rendu est validé à l'unanimité. **M. Vaxelaire** rappelle qu'à cette occasion, la commune de la Bresse a été élue présidente du comité de pilotage. L'animateur du document d'objectifs est le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, qui s'est associé au Conservatoire des Sites Lorrains notamment sur le volet diagnostics.

***Point 2 : présentation des diagnostics écologiques et socio-économiques***

Le diagnostic présenté par **M. Ragué, chargé de mission scientifique au Conservatoire des Sites Lorrains,** est validé avec les remarques suivantes :

- **M. Hazemann, directeur de la Fédération de Pêche des Vosges,** précise que la pratique de la pêche fait l'objet d'une réglementation dans le cadre du classement du site en grand lac d'intérieur. A ce titre, le brochet est protégé et l'alevinage est réglementé. L'arrêté en question est distribué en séance et joint au présent compte-rendu.
- **M. Ragué** rapporte que la photo-interprétation des clichés aériens entre 1989 et 2001 montre une perte de surface de tourbière tremblante. Ce phénomène a concerné en priorité les peaux de tourbière qui étaient présentes sur les berges du lac et non sur le tremblant principal. L'effritement de la tourbière tremblante n'est pas partagé par l'ensemble des membres présents. Il est proposé de réaliser un suivi précis pendant deux années et ensuite de proposer les actions adaptées qui pourraient être un système de pieux ou de filet retenant les bords de tourbière fragilisés pour minimiser cette destruction d'habitats d'intérêt communautaire et simultanément

résoudre le problème récurrent de l'obstruction des déversoirs du barrage par des radeaux de tourbes flottantes.

- **M. Ragué** estime que les poissons fouisseurs comme la tanche ont un impact sur les herbiers aquatiques du lac : en effet ils mettent en suspension des éléments qui colmatent les herbiers et menacent ainsi la photosynthèse. Il propose que les pêcheurs renoncent à la pratique du « no-kill » pour ces poissons fouisseurs, soit la tanche et la carpe. **M. Buraschi** précise que près de 90% des pêcheurs pratiquent le no-kill.
- **M. Ragué** s'inquiète de l'éventualité de l'introduction non contrôlée de poissons brouteurs dans le plan d'eau. Il propose que des actions de pédagogie soient conduites auprès des pêcheurs concernés. Cette pratique, pourtant interdite par la réglementation de la pêche, a conduit dans les années passées à la destruction des herbiers amphibies du lac de Longemer par l'introduction de la carpe de l'amour.

Concernant le périmètre de la zone natura 2000, il est proposé d'ajuster le périmètre de la ZSC, transmis par la DIREN Lorraine, sur les bords du lac de Lispach. Cette proposition est validée à l'unanimité.

### ***Points 3 : discussions sur les objectifs de gestion durable et les actions à mettre en œuvre***

**M. Dupont, chargé de mission natura 2000 au Parc naturel régional des Ballons des Vosges,** propose de discuter des objectifs de gestion durable du site et des actions éventuelles à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Il précise qu'un diagnostic de la qualité des eaux avait été commandité en 2006 auprès de l'Université de Metz mais que le chercheur qui a mené cette étude n'a pas encore rendu ses conclusions malgré de nombreuses relances et sollicitations du Parc et du Conservatoire des Sites Lorrains. Dès lors, tous les enjeux de gestion ne sont pas encore complètement en notre possession.

Les aspects suivants sont abordés :

- *La désagrégation de la tourbière tremblante centrale* : voir ce qui précède. La question du marnage est centrale pour la préservation de l'intégrité de la tourbière. **M. Ragué** propose que le niveau d'eau soit suivi finement avec un appareil de type nilomètre.
- *La qualité de l'eau* : les résultats de l'étude de l'Université de Metz sont attendus mais des inquiétudes sont formulées concernant l'impact des salages et des hydrocarbures provenant de la route et des parkings.
- *La gestion piscicole* : **M. Hazemann** rappelle que la pêche est réglementée et il estime qu'un plan de gestion piscicole n'est pas utile.
- *La fréquentation* : la fréquentation du tremblant central est le fait essentiellement de quelques pêcheurs bressauds. Le piétinement constaté n'est pas trop dommageable mais il est proposé d'ôter les planches qui permettent l'accès afin de le réserver uniquement aux pêcheurs. Le réaménagement du sentier d'interprétation sera l'occasion de mieux marquer l'itinéraire autorisé et d'améliorer encore la canalisation du public.
- *La question des continuités biologiques du lac avec les ruisseaux de la Grande Basse* : il est proposé de débattre de ces propositions sur le terrain avec les pêcheurs, les fondeurs et les élus de la commune.

- *L'environnement paysager* : cette question sera en partie abordée dans le cadre du réaménagement du circuit de découverte.

**Points 4 : points divers**

**M. Poirot, directeur de l'Office de Tourisme de La Bresse**, présente les projets d'aménagement hivernaux sur le site. **M. Vaxelaire** précise que ces projets sont encore en phase d'étude et qu'un comité de pilotage rassemblant les acteurs concernés pourra être mis en place lorsque les études préalables et les questions financières seront réglées.

Les aménagements concerneraient entre autre :

- L'enneigement d'une petite partie du domaine de fond, soit environ 2 km sur les 50 km de pistes balisées ;
  - L'augmentation des surfaces enneigées sur le domaine alpin.
- => Les prélèvements supplémentaires d'eau dans le lac de Lispach auraient un impact limité sur le marnage (moins de 3 cm), étant donné l'importance du bassin versant et le volume disponible d'après les premières études commanditées par le maître d'ouvrage ;
- L'amélioration de l'accueil de la clientèle avec notamment la création de 100 places de parking supplémentaires, l'installation de tables et de bancs, une liaison piétonne entre domaine alpin et pistes de fond
  - L'aménagement d'un tremplin.

**M. le Maire** propose une prochaine réunion de travail : elle est programmée **le mardi 29 avril à 16h30 sur le terrain**. Rendez vous devant le chalet du ski-club. Une invitation sera adressée.

**M. Vaxelaire** remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 17h00.

Le Maire de La Bresse

Guy Vaxelaire



## **Compte-rendu** ***Comité de pilotage natura 2000*** **Tourbière de Lispach**

**Mardi 29 Avril 2008**  
**Lac de Lispach, 16h30**

---

**Etaient présents, excusés** : voir la feuille d'émargement ci-jointe

La 4<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage natura 2000 de la tourbière de Lispach, s'est déroulée le mardi 29 Avril 2008 sous la présidence de **M. Guy Vaxelaire, Maire de la Bresse**.

Cette réunion sur le terrain doit permettre de définir les actions concrètes à mettre en œuvre afin de garantir la conservation des habitats naturels et des espèces remarquables du site, en prenant en compte les données socio-économiques et locales.

### **Relevé de décisions :**

\* L'idée de tendre un câble au dessus de l'ancienne digue du lac afin de stopper les radeaux de tourbière flottante dérivant est révoquée. Ces « peaux » qui se détachent menacent en effet de bloquer l'écoulement des eaux et risquent donc de provoquer un marnage plus ou moins important, marnage qu'il s'agit d'éviter autant que possible afin de limiter les contraintes mécaniques sur la tourbière flottante principale, déjà fragilisée par la gestion antérieure (liée aux usines en aval).

Dans la mesure où les membres présents estiment que les surfaces concernées sont faibles et vu les problèmes liés à la pratique de la pêche en présence de ce câble, le comité de pilotage confirme qu'une phase d'observation est nécessaire avant d'envisager l'éventualité de ce dispositif. L'association de pêche et la commune s'engagent à estimer durant deux années les masses de tourbe flottante dérivant et s'accumulant en amont de la digue actuelle. Le CSL assurera le suivi de l'évolution des tourbes flottantes. La surveillance du site permettra de retirer les radeaux de tourbe dérivant et bouchant l'écoulement des eaux.

A l'issue de cette phase d'observation, le comité de pilotage examinera les dispositifs nécessaires ou pas (câble, arrimage de la tourbière comme à Blancheville etc).

D'autre part, le comité valide la proposition d'équiper le lac en appareil de mesure automatique du niveau de l'eau (nilomètre). Les informations recueillies par cet appareil permettraient d'apprécier de façon objective les variations du niveau du lac.

\* La question de l'environnement paysager du site natura 2000 est également évoquée. En effet le lac et les tourbières, leur environnement forestier naturel contrastent avec les abords du site, les rives empierreées du lac le long de la route départementale etc.

A l'heure actuelle, aucune action concrète n'est identifiée hormis l'amélioration de la signalisation touristique. L'aspect aménagé et rudéral des ces abords est mieux masqué à la belle saison par la végétation.

Toutefois, cette orientation générale est retenue dans le cadre du document d'objectifs.

\* Afin de limiter la fréquentation de la tourbière flottante et de la tourbière bombée, le comité de pilotage propose d'installer des pontons en bois en bordure de route départementale. Trois pontons sont évoqués. Ces dispositifs pourraient en outre être utilisés par les personnes à mobilité réduite. Le comité de pilotage souhaite que ces pontons soient en bois et de provenance locale (bois et artisan de la vallée). L'Association des paralysés de France (APF) sera associée à la conception et à la validation de ce matériel.

\* Le maintien du lac en bon état de conservation nécessite de veiller à limiter les apports extérieurs susceptibles de modifier la qualité physico-chimique des eaux. Des questions se posent concernant l'épuration des eaux usées des bâtiments de la station.

Il pourrait également être opportun d'équiper les parkings en dispositifs récupérant et traitant les eaux de ruissellement, afin d'éliminer les hydrocarbures ou les chlorures issus des salages (fossés de route débouchant en aval du barrage de Lispach, bacs de déshuilage ). Leur installation pourrait en particulier être envisagée dans le cadre des aménagements futurs projetés sur le pourtour du lac.

\* Concernant la gestion piscicole, la Fédération de pêche rappelle que du fait de la réglementation actuelle du lac, classé en "lac de montagne", seul l'alevinage en poisson blanc et en Salmonidés est autorisé. Pourtant la pratique répandue de "no kill" tend à favoriser le maintien des poissons fousseurs, lesquels ont un impact sur les herbiers à myriophylle. En effet, ces poissons peuvent déchausser les plantes aquatiques en prospectant le fond, ils tendent à augmenter la turbidité de l'eau mais également le colmatage des herbiers en soulevant la vase. Or, ces herbiers sont indispensables au maintien d'autres espèces de poissons typiques de ces lacs de montagne comme les carnassiers (perches, brochets, truites) et leurs espèces d'accompagnement (vairon, gardon, rotengle, etc.) qui viennent y chasser ou y frayer. Il est proposé que l'association locale de pêche encourage ses adhérents à garder autant que possible leur prise en poisson fousseur (tanche, carpe) afin de tendre vers un peuplement piscicole plus naturel et plus respectueux des équilibres biologiques de ce site exceptionnel.

La continuité biologique du lac avec les ruisseaux amont pourrait être améliorée en rétablissant l'alimentation d'un ruisseau de la Grande Basse par le ruisseau principal de ce petit vallon tourbeux. Des travaux seraient alors à envisager sous l'actuelle piste de fond. Le comité de pilotage propose de vérifier le niveau d'eau dans le ruisseau à reconnecter, afin d'évaluer la pertinence de tels travaux. L'association locale de pêche, la Fédération de pêche et la commune s'engagent à noter pendant deux ans les niveaux d'eau dans ce ruisseau, en particulier en début de saison et en période d'étiage.

**M. Vaxelaire** rappelle sur le terrain les aménagements projetés sur les domaines de ski, notamment les coupes forestières dans la Grande Basse pour élargir les pistes de ski de fond, l'installation d'un tremplin, la modification du tracé des pistes de fond et les projets d'enneigement artificiel.

**M. Ragué** suggère d'évaluer l'impact de ces travaux sur le fonctionnement du plan d'eau (colmatage, modification de l'hydrographie ).

**M. Vaxelaire** remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 18h15. Un prochain comité de pilotage sera organisé à la rentrée.

Le Maire de La Bresse

Guy Vaxelaire





## **Compte-rendu** ***Comité de pilotage natura 2000*** **Tourbière de Lispach**

**Vendredi 12 février 2010**  
**Lac de Lispach, 15h**

---

**Etaient présents, excusés** : voir la feuille d'émergement ci-jointe

La 5<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage natura 2000 de la tourbière de Lispach, s'est déroulée le vendredi 12 février 2010 sous la présidence de **M. Guy Vaxelaire, Maire de la Bresse**.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres présents et rappelle l'ordre du jour.

### **1- Approbation du compte rendu de la 4<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage, le 29 avril 2008**

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

### **2- Validation de la rédaction du document d'objectifs et de ses annexes**

Le projet de rédaction du document d'objectifs est validé à l'unanimité avec les remarques et modifications suivantes (il est convenu que les dernières remarques devront parvenir au PNRBV dans les 15 jours après cette réunion) :

- page 24, colonne de gauche. Les membres présents estiment que l'essentiel du marnage est désormais lié aux inondations consécutives à la fonte des neiges. L'état des lieux (colonne de gauche) est amendé dans ce sens. **M. Dupont** précise que l'acquisition d'un « nilomètre » permettra de mesurer de manière objective ces changements de niveau d'eau et de les confronter en particulier aux données climatiques.
- l'installation des appontements est estimée d'après un premier devis à 4300 Euros TTC. **M. Buraschi** souhaite que cet aménagement puisse être entrepris dès cette année. Les artisans locaux seront contactés lors des appels d'offre.
- page 25, 3<sup>ème</sup> colonne : la pose d'une buse pour restaurer la continuité hydraulique vers la Grande Basse ne constitue pas a priori l'option qui sera nécessairement retenue. Il est donc proposé que l'on étudie la restauration de cette continuité sans préciser cette modalité. La rédaction du document d'objectifs est modifiée dans ce sens.
- page 25, 1<sup>ère</sup> colonne : **M. Hazemann**, représentant la fédération des pêcheurs, souhaite que l'on rappelle ici que l'espèce *Brochet* a été récemment inscrite à la liste rouge des espèces de poissons menacés de France métropolitaine.

- page 26, 2<sup>ème</sup> ligne sur le site inscrit : **M. le Maire** demande des précisions sur l'évolution du site inscrit. **M. Le Maresquier** de la DREAL (ex DIREN)<sup>1</sup> précise que tout site inscrit a vocation à être classé et que cette réflexion est actuellement à l'étude en région Lorraine. Sur la question des mesures compensatoires, **M. Vaxelaire** souhaite que l'on précise que toute mesure compensatoire engagée doit être proposée de manière proportionnée eu égard de l'importance des impacts induits par un projet.
- page 26, dernière ligne : **M. Hazemann** propose que le suivi température soit étendu aux ruisseaux amont notamment à Grande Basse.
- page 27 : **M. Mougel** propose de rajouter l'ONF dans la liste des opérateurs et rappelle que le site bénéficie du régime forestier.
- page 27, concernant le périmètre de la Zone Spéciale de Conservation (directive habitats). Un ajustement du périmètre pourra être soumis au comité de pilotage (puis, si ce dernier retient le nouveau périmètre, au conseil municipal de La Bresse dans le cadre de la procédure de révision des périmètres Natura 2000), l'idée étant de tendre vers une simplification des procédures actuellement en vigueur sur le site (protection au titre des sites inscrits, de la directive Habitats, de la directive Oiseaux, de la politique ENS du département des Vosges et de la communauté de communes de la Haute Moselotte).

### **3- Élections du président du comité de pilotage et du maître d'ouvrage de l'animation et de la mise en œuvre du document d'objectifs**

L'Etat rappelle que la commune de la Bresse était jusqu'à présent maître d'ouvrage de la rédaction du document d'objectifs. M. Vaxelaire était quant à lui Président du comité de pilotage pour la phase de rédaction. Le document d'objectifs étant validé, il convient de ré-élire une collectivité maître d'ouvrage ainsi qu'un Président de comité de pilotage pour la phase d'animation du document d'objectifs. Le mandat de ces élections est de trois années.

Les votants présents sont au nombre de 3 sur 6 (M. Vaxelaire pour la Bresse, M. Thouvenin pour la communauté de communes de la Haute Moselotte, M. Vaxelaire pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Tourisme des Hautes Vosges). Le Président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges et le Conseil Général des Vosges sont excusés.

La commune de la Bresse est candidate à la maîtrise d'ouvrage pour l'animation du document d'objectifs. M. Vaxelaire est candidat à la présidence du comité de pilotage pour la phase d'animation du document d'objectifs.

M. Vaxelaire est élu président du comité de pilotage à l'unanimité des membres votants présents. La commune de la Bresse est élue maître d'ouvrage de l'animation du document d'objectifs, à l'unanimité également. Ces mandats s'établissent pour une période de trois années à compter du 12 février 2010.

La commune de La Bresse choisira donc un maître d'œuvre pour la mise en œuvre du document d'objectifs validé. Le comité de pilotage se réunira en tant que besoin pour la poursuite de la démarche.

L'ordre du jour étant épuisé, **M. Vaxelaire** remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 17h.

Le Maire de La Bresse

Guy Vaxelaire

<sup>1</sup> la DREAL – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, résulte de la fusion début 2010 de la DIREN - Direction de l'Environnement, de la DRIRE – Direction de l'Industrie et de la DRE - Direction Régionale de l'Équipement.



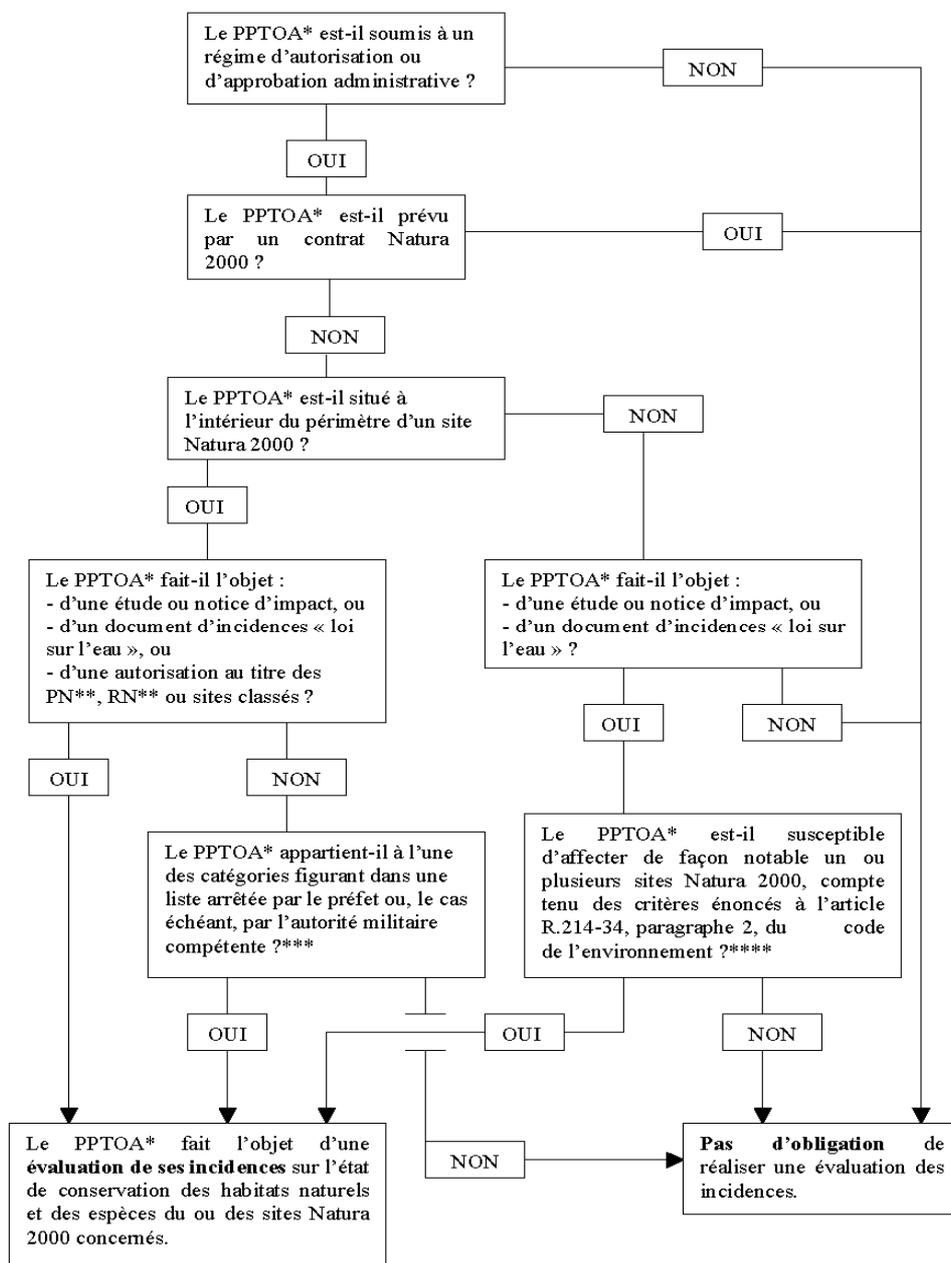
**➔ ANNEXE 3, CAHIER 3 : CHAMP  
D'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION  
DES INCIDENCES AU TITRE DE NATURA  
2000**

## Quand réaliser une étude d'incidences au titre de natura 2000 ?

(extrait de la circulaire DNP/SDEN n°2004-1 du 5 octobre 2004 relative à l'évaluation des incidences des programmes et projets, d'ouvrages ou d'aménagement susceptibles d'affecter de façon notable les sites natura 2000).

8

### CHAMP D'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES DES PROGRAMMES ET PROJETS DE TRAVAUX, D'OUVRAGES ET D'AMENAGEMENTS



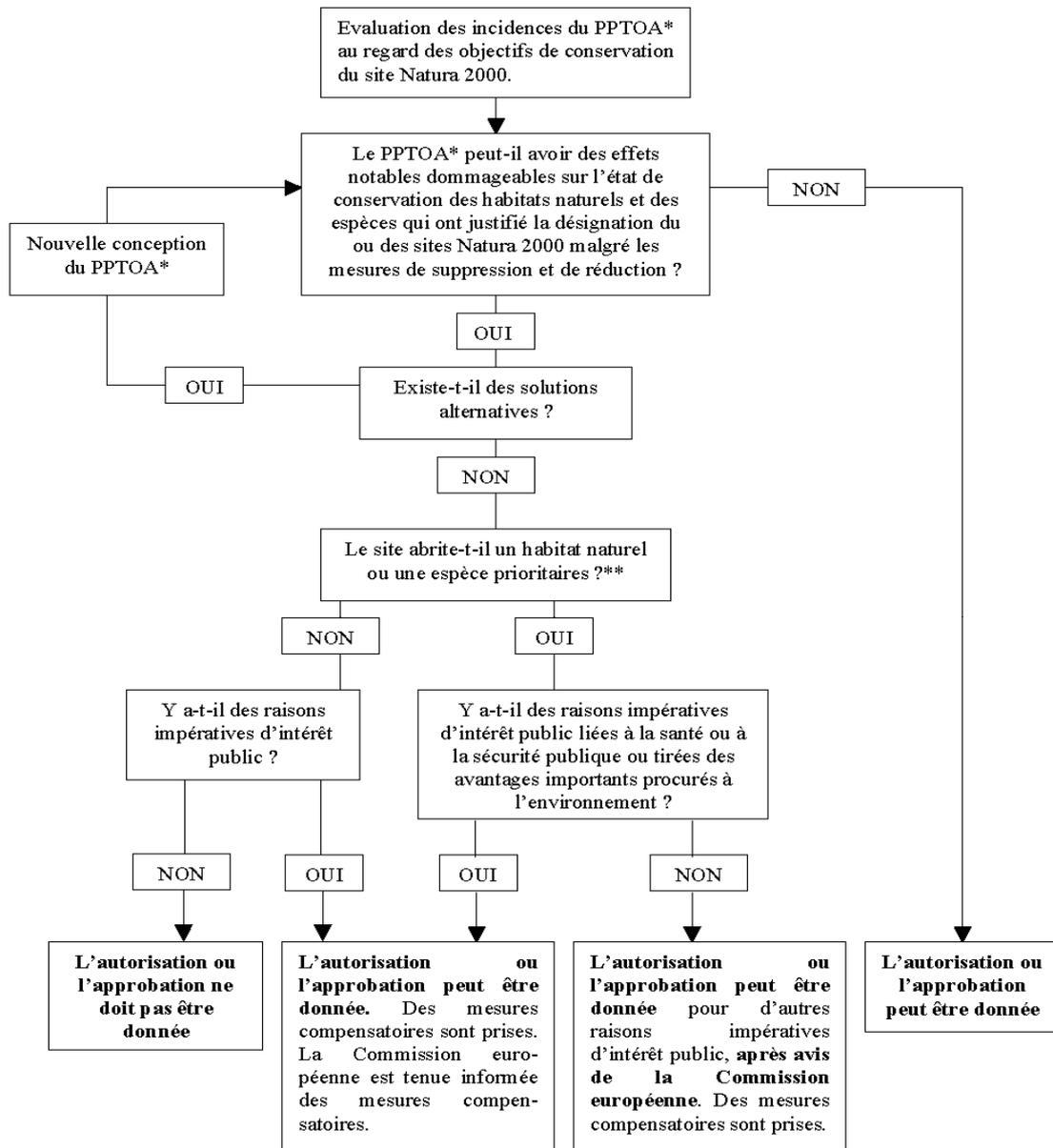
\* PPTOA : programme ou projet de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements.  
 \*\* PN et RN : parcs nationaux et réserves naturelles.  
 \*\*\* Cette liste, quand elle existe, est affichée dans chacune des communes concernées, publiée au Recueil des actes administratifs ainsi que dans un journal diffusé dans le département.  
 \*\*\*\* Ce point est examiné sous la responsabilité du pétitionnaire ou du maître d'ouvrage du PPTOA\*.

## Et après... ?

(extrait de la circulaire DNP/SDEN n°2004-1 du 5 octobre 2004 relative à l'évaluation des incidences des programmes et projets, d'ouvrages ou d'aménagement susceptibles d'affecter de façon notable les sites natura 2000).

16

### EXAMEN DES PROGRAMMES ET PROJETS DE TRAVAUX, D'OUVRAGES ET D'AMENAGEMENTS



\* PPTOA : programme ou projet de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements.

\*\* Les habitats naturels et les espèces prioritaires figurent dans l'arrêté du 16 novembre 2001 relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 selon l'article L.414-1-I du code de l'environnement.

## ➔ ANNEXE 4, CAHIER 3 : BIBLIOGRAPHIE

## Bibliographie

---

### Bibliographie spécifique au site :

- Atelier d'écologie rurale et urbaine (Waechter A., Schortanner M.)**, 1985 – *Projet de réserve naturelle – Tourbières de Rouge Faignes – Protection des tourbières de Lispach – Grande Basse*, rapport de contrat pour D.R.A.E et Préfecture des Vosges, 52 p. + annexes.
- Atelier d'écologie rurale et urbaine**, 1981 - *Étude d'Impact du projet d'aménagement hydraulique. Faigne de la Lande. La Bresse.-1981*, rapport de contrat, non publié.
- BICK H.**, 1985 - *Die Moorvegetation der zentralen Hochvogesen*, Berlin-Stuttgart, Kramer, 251 p. + tableau.
- Bulletin de la Société Mycologique de France** - 2003 - *Session de la Société Mycologique de France à Saint-Dié-des-Vosges du 6 au 11 octobre 2003*, 403:419.
- CHIPON (B.), DENY (J.), ESTRADE (J.), NARDIN (D.) et VADAM (J.-C.)**, 1988.- Enquête phytocéologique et bryophytique de la forêt de la Grande Basse, commune de La Bresse (Vosges). *Bull. Soc. Hist. Nat. Pays Montbéliard* 105 - 117.
- COLLIN M. P.**, - *Géomorphologie glaciaire de la vallée du Chajoux*, Mémoire de maîtrise.
- Comité Znieff Lorraine, MULLER S.**, 1984 - Fiche ZNIEFF n° 21.56, Tourbière de Lispach.
- Compte-rendu colloque** 14<sup>èmes</sup> Journées Aphyllorphorales dans les Vosges du 19 au 23 Septembre 2002
- Conservatoire des Sites Lorrains**, 1996 - *Inventaire des Espaces Naturels Sensibles du département des Vosges - Rapport final*, Conseil Général des Vosges/ Agence de l'eau Rhin-Meuse / Conseil Régional de Lorraine, 282 p. + fiches + annexes. Fiche n° 88\*T42 - Tourbières et lac de Lispach.
- DIREN Lorraine**, Fiche Natura 2000 n° FR4100205
- FLAGEOLLET J. C.**, 2002-2003 – *Sur les traces des glaciers vosgiens*, CNRS Editions, 212 p.
- FLAGEOLLET J. C., GUEBOURG J. L., MAIRE A.**, - Morphologie et accumulations glaciaires dans le haut bassin de la Moselotte (Vosges), *Rev. Géogr. Est, Nancy*.
- FOURNIER E.**, 1858 - Rapport sur l'herborisation faite le 17 juillet au lac de Lispach ; In *Bull. de la Soc. Bot. de France*, tome 5, session extraord., Strasbourg, juillet 1858 : pp 504-506.
- GEHU J. M., MéRIAUX J. L., TOMBAL P.**, - 1981 - *Inventaire des tourbières de France*. Rapport de contrat pour le Ministère de l'Environnement, DPN, Metz, Institut Européen d'Écologie, 59 p.
- GOUBET P.**, 2007 – *Diagnostic préalable de sites tourbeux (dont Lispach) – Compte-rendu d'expertise*, 82 p, rapport de ce contrat d'expertise pour le Conservatoire des Sites Lorrains.
- GOUBET P.**, 2007 - *Diagnostic préliminaire de la tourbière de Lispach*, rapport de contrat pour le Conservatoire des Sites Lorrains Conseil Général des Vosges
- GUEBOURG J. C.**, 1978 - *Étude géomorphologique de la vallée du Chajoux*, Mémoire de maîtrise, Université de Nancy, 119 p.
- HATT P.**, 1937 - Contribution à l'analyse pollinique des tourbières du Nord-Est de la France, *Bulletin du Service Cartographique et Géologie d'Alsace-Lorraine*, n° 4 : 1-79.
- HUBAULT E**, 1931-1932 - Un lac acide de montagnes anciennes : le lac de Lispach dans les Vosges, *Annales de l'École Nationale des Eaux et Forêts*, volume 12 (2) : 325-355.
- JANSSEN C. R., BRABER F. I.**, 1987 - The present and past grassland vegetation in the Moselotte and Chajoux valleys. Dynamics aspects and origins of grassland vegetation in the Chajoux valleys, *Proceedings of the koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen*, volume 90, n° 2, juin 1987, :115-138
- KALIS A. J., 1984a** - Forêt de la Bresse (Vosges), Phytosociological and palynological investigations on the forest-history of a central-european mountain range; Thèse d'État, Utrecht, 350 p.
- KALIS A. J., 1984b** - L'Indigénat de l'épicéa dans les Hautes-Vosges, *Revue de Paléobiologie*, Genève, Volume spécial ISSN 0253-6770 : 103-115
- KALIS A. J., VAN DER KNAAP W. O., SCHWEIZER A., URZ R.**, 2006 - A three thousand year succession of plant communities on a valley bottom in the Vosges Mountains, NE France, reconstructed from fossil pollen, plant macrofossils, and modern phytosociological communities, Springer Berlin / Heidelberg, 390 p.
- KALIS, A.J. -1984** : *Forêt de la Bresse (Vogezien), vegetatiekundige en pollenanalytische onderzoeken naar de bosgeschiedenis van een Centraal-europees middelgebergte*. PhD-thesis, Utrecht University, 349 pp. + appendices
- KAULE G.**, 1974 - Die Übergangs- und Hochmoore der Vogesen, *Beitr. naturk Forsch Südw. Dtl.*, Karlsruhe, volume 33 : 9-40.
- LEGLIZE L. & al., 2008** – *Étude de la qualité physico-chimique et biologique des eaux du lac tourbière du Lispach (La Bresse) : campagne d'acquisition de données physico-chimiques et biologiques (septembre 2006)*. Laboratoire Interactions Ecotoxicologie, Biodiversité, Ecosystèmes Univ. P. Verlaine, Metz : 18 p. + annexes.
- LEMASSON C.**, 1929 - Sur la disparition du lac de Lispach, *Mém. Soc. Sc. Nancy*, n° 1 : 3-5.
- LEMEE G.**, 1963 - *L'évolution de la végétation et du climat des Hautes-Vosges Centrales depuis la dernière glaciation.*, Le Hohnack; aspects physiques, biologiques et humains, Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine : 185-192.

- MULLER S.**, 1984 - Inventaire complémentaire des tourbières du département des Vosges. Rapport de contrat pour le Ministère de l'Environnement & la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Lorraine, 46 p.
- MULLER S.**, 1980 - Note sur la végétation des tourbières vosgiennes. Extension altitudinale et relations du *Rhynchosporium albae* Koch 26 & du *Caricetum limosae* Br.Bl.21., Colloques phytosociologiques VII : La **végétation des sols tourbeux**, Lille, 1978 : 225-230.
- OCHSENBEIN G.**, 1983 - **Les tourbières des Vosges lorraines, Actes du 1er séminaire d'évaluation des richesses de Lorraine, Institut Européen d'Écologie, Metz : 117-125.**
- PIERRAT V.**, 1986 - *Pseudophilotes baton Bergsträsser, 1779*, dans les Hautes-Vosges (Lepidoptera, Lycaenidae), *Alexanor* vol. 14, n° 6 : 249-250.
- PIERRAT V.**, 1992 - *Maculinea nausithous bergsträsser* dans les Vosges (Lep. Lycaenidae), *Bulletin de la Société Entomologique de Mulhouse, Rixheim.*
- PIERRAT V.**, 1995 - A propos de quelques rhopalocères du massif Vosgien (Lepidoptera Hesperidae, Lycaenidae, Nymphalidae, Papilionidae), *Bulletin de la Société Entomologique de Mulhouse, Rixheim.* pp. 51-54.
- PIERRAT V.**, 1989 - Hautes-Vosges : A propos de quelques éléments du patrimoine glaciaire, *Bulletin de la Société Entomologique de Mulhouse, Rixheim.* pp 43-48.
- PIERRE J.F.**, 1982/83 - Etude algologique du lac tourbière de Lispach ; In *Bull. Académie et Soc.*
- POIROT M.**, 1961 - Documents inédits, registres d'impôts (gîtes de Lispach)
- SALOME A. I.**, 1968 - A Geomorphological study of the drainage area of the Moselotte and upper Vologne in the Vosges (France), Thèse R. U. Utrecht, 98 p.
- SCHORTANNER M., WAECHTER A.**, 1981 - Richesses naturelles de la commune de La Bresse, A.F.R.P.N.-A.E.R.U./D.R.AE Lorraine, tirage limité, 81 p.
- Société Botanique de France**, 1908 - Session extraordinaire dans les Vosges, juillet-août 1908. (CSL 88).
- Société Lorraine d'Entomologie**, 2006 – Sortie S.L.E. à Lispach - LA BRESSE - 1<sup>er</sup> juillet 2006, compte-rendu d'excursion en diffusion interne.
- TONDON J.**, 1992 - Inventaire des pessières naturelles (*Picea abies*) du massif vosgien, Mastère de Sciences Forestières, ENGREF Nancy, 125 p.
- Wikipédia** - Article Lispach ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Lac\\_de\\_Lispach](http://fr.wikipedia.org/wiki/Lac_de_Lispach))

### Bibliographie générale

- BARRA J.**, 1963b - Les Odonates ou Libellules, *Le Hohneck, aspects physiques, biologiques et humain*, Strasbourg, Ed. Association Philomathique de l'Alsace et de la Lorraine : 293-300.
- COUTURIER A.**, 1963 - Les coléoptères, *Le Hohneck, aspects physiques, biologiques et humains*, Strasbourg, Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine : 95-102.
- FRAHM J. P.**, 2002 – La bryoflore des Vosges et des zones limitrophes, *Limprichtia* n° 19, 2002, 132 p. + cartes.
- GOIN F. J.**, 1963 - Le peuplement des eaux - Les hydracariens, *Le Hohneck, aspects physiques, biologiques et humains*, Strasbourg, Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine : 95-102
- JOLY R.**, 1963 - *Le peuplement des eaux. Les associations d'invertébrés : caractères généraux*, *Le Hohneck, aspects physiques, biologiques et humains*, Strasbourg, Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine : 331-334.
- LACHMANN A.**, 1963 - *Les mousses du Hohneck*, *Le Hohneck; aspects physiques, biologiques et humains*, Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine : 221-241.
- MACHINO Y.**, 1991 - Répartition géographique de l'Ombre chevalier (*Poisson, Salmonidae, Salvelinus alpinus*) en France, rapport de Diplôme Supérieur de Recherche, Grenoble, Université Joseph Fourier. (=>CSL 88 -26).
- MANNEVILLE O.**, (coordinateur), **VERGNE V., VILLEPOUX O. & le Groupe d'Étude des Tourbières**, 1999 – Le monde des tourbières et des marais. France, Suisse, Belgique et Luxembourg, Lausanne, Delachaux & Niestlé : 320 p.
- PIERRAT V., DORMOIS J.**, 1997 - Inventaire des rhopalocères des Vosges, non publié., 5 p.
- THIRIAT X.**, 1869 - La vallée de Cleurie, reprint 1979, imp. Flash, 462 p.

## ➔ ANNEXE 5, CAHIER 3 : GLOSSAIRE

## Glossaire

---

- **acidiphile** : espèce **acidiphile** = qui préfère les sols acides ; exemple : canche flexueuse, myrtille...
- **arctico-alpine** ; espèces **arctico-alpines** : espèces animales ou végétales originaires des steppes continentales froides asiatiques et présentes en France sous la forme de relictés glaciaires, là où les conditions écologiques (climat...) ont permis leur maintien depuis les dernières glaciations, il y a environ 10 000 ans (notamment : Alpes, Vosges). Exemple : Pulsatille blanche (*Pulsatilla alba*)
- **benthos** : ensemble des organismes vivant au fond ou à proximité de l'eau => communauté benthique
- **eutrophe** : sol **eutrophe** : riche en éléments nutritifs
- **hygrophile** ; espèce qui affectionne les milieux humides (exemple : parnassie des marais, roseau, peuplier des marais...)
- **moraine** : un amas de débris minéral transporté par un glacier ou par une nappe de glace. Certaines moraines sont observables au cours de leur transport, sur ou dans la glace, d'autres sont déposées sur le sol sous-jacent, traces d'anciens glaciers : les rochers qui se détachent de la montagne vont être véhiculés par le glacier et déposés lorsque celui-ci fond, généralement à la même altitude, d'où un empilement rocheux (source : wikipédia)
- **oligotrophe** ; espèce **oligotrophe** : espèce végétale s'accommodant d'un milieu très pauvre en éléments nutritifs (exemple : arnica, canche flexueuse...)
- **périphyton** : ensemble des organismes aquatiques qui vivent fixés à la surface des plantes ou des objets immergés dans les cours d'eau ou dans les lacs. (Sylvain Parent. *Dictionnaire des sciences de l'environnement*. Broquet, 1990). Le périphyton participe également à la production primaire du plan d'eau.
- **plancton** : ensemble des organismes vivants (animaux [= zooplancton] ou végétaux [= phytoplancton], unicellulaires ou pluricellulaires) en suspension dans les eaux douces ou marines
- **rhodophycée** : famille d'algues rouges de consistance gélatineuse dont les pigments rouges masquent la chlorophylle.
- **S.I.G.** : Système d'Information Géographique : logiciel permettant de coupler des informations cartographiques et des bases de données.
- **verrou glaciaire** : terme de géomorphologie qui désigne la diminution de la largeur et l'élévation du plancher rocheux d'une vallée glaciaire au droit d'une zone qui a mieux résisté à l'érosion du glacier. Le verrou s'oppose à l'**ombilic** qui désigne un élargissement et un surcreusement de la vallée